



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



RAPPORT DU JURY

CONCOURS EXTERNES DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES

SESSION 2011

SOMMAIRE

Introduction

Bilan session 2011

Epreuves d'admissibilité

Première Epreuve

Français

Histoire et Géographie, Instruction Civique et Morale

Seconde Epreuve

Mathématiques

Sciences Expérimentales et Technologie

Epreuve de Langue corse

Epreuves d'admission

Epreuves orales d'entretien

- Mathématiques + options

- Français + « Agir en fonctionnaire de manière éthique et responsable. »

Langue vivante

Corse

Le concours de recrutement de professeurs des écoles demeure très sélectif car il sert à vérifier la très grande polyvalence des candidats qui se destinent à l'enseignement dans le premier degré.

Les savoirs disciplinaires sont bien évidemment primordiaux, ainsi qu'une culture générale et professionnelle de bon niveau.

Un professeur des écoles doit ainsi apporter la preuve de plusieurs qualités appliquées à des domaines aussi variés que :

- la connaissance de l'enfant, de ses processus de développement et d'apprentissage, assortie d'une réflexion sur les conditions de la réussite et des origines de l'échec,
- la connaissance du système éducatif et de son environnement, c'est-à-dire de son histoire et de sa modernisation nécessaire afin que l'Ecole pour tous garantisse la réussite de chacun,
- la connaissance des enjeux épistémologiques des disciplines enseignées, de la didactique, des méthodes d'enseignement et d'éducation passées et actuelles, connaissance sans laquelle il serait vain de chercher un sens à la liberté pédagogique.

Un professeur des écoles doit encore démontrer d'excellentes capacités à s'exprimer, à l'écrit comme à l'oral, avec conviction et conformément aux règles de la grammaire et de l'orthographe. La maîtrise de la langue, qui permet aux hommes de réfléchir, de communiquer et de se représenter le monde avec exactitude et ambition, prend en Corse un vrai sens, eu égard au bilinguisme dans les enseignements qui dote les jeunes corses d'habiletés indéniables.

Un professeur des écoles doit enfin posséder le sens du collectif et du service public, à l'heure où l'on s'apprête à épouser pour plus de 40 ans une profession qui, sans travail en équipe, sans passion ni éthique de la responsabilité, ne saurait être efficacement exercée avec l'altruisme et la générosité attendus. La nouvelle épreuve « Agir en fonctionnaire de l'Etat de manière éthique et responsable » marque ainsi l'importance de la polyvalence de l'enseignant du premier degré. Loin d'une propension à l'action normée, c'est bien l'aptitude du candidat à la prise de distance qui est vérifiée lors de cette épreuve, sa capacité à faire émerger la spécificité d'une situation dans une somme de règles générales, de prendre en compte le particulier dans un ensemble d'invariants. En d'autres termes, d'apprécier une situation avec bon sens et sens du relationnel afin d'agir efficacement et de manière appropriée dans un système.

Aux nouveaux lauréats, que je félicite pour leur réussite à ce concours difficile, je souhaite les plus grandes satisfactions professionnelles à l'occasion de leur entrée dans le métier.

Aux candidats de la session 2012, j'apporte tout mon courage et des vœux sincères d'heureuse issue pour leurs efforts.

Que toutes et tous soient remerciés de leur attachement à la cause de l'Ecole, que les Corses placent très haut pour le plus grand bonheur des professeurs et de leur hiérarchie, qui oeuvrent sans relâche dans l'académie à la réussite des enfants et au maintien de leur très bon niveau général, attesté chaque année par les évaluations nationales de CE1 et CM2.

Lionel Tarlet,
IA-DSDEN de la Corse du Sud
président du jury

**RAPPORT DU JURY
CONCOURS EXTERNE DE RECRUTEMENT
DE PROFESSEURS DES ECOLES**

2011

EPREUVES D'ADMISSIBILITE

RAPPORT SUR L'ÉPREUVE ÉCRITE DE FRANÇAIS

Rapport établi par :

Mme Dominique ORSONI, IA-IPR de Lettres.

L'épreuve de français s'est déroulée pour la première fois cette année sous sa forme modifiée, ce qui semble avoir accru les difficultés des candidats. Couplée avec l'histoire-géographie et évaluée sur douze points, elle ne constitue qu'une partie de la première épreuve d'admissibilité. L'épreuve est certes plus courte qu'auparavant mais les candidats doivent traiter les deux domaines en quatre heures.

L'épreuve de français ne comporte plus de question complémentaire demandant d'analyser des documents didactiques et est maintenant constituée de deux parties évaluées de façon égale (6/6), la première pouvant consister indifféremment en une synthèse, une analyse ou un commentaire.

Pour cette première année, le travail demandé sur le corpus était une analyse et non plus une synthèse, exercice dont les candidats avaient l'habitude les années précédentes. Les deux sujets d'Annales zéro mis en ligne sur le site du ministère proposaient d'ailleurs uniquement des exemples d'analyse. Le poids des connaissances sur la langue a été accru dans l'évaluation des candidats par des questions ayant trait à la grammaire, à l'orthographe et au lexique. La question de grammaire révélait par le passé d'énormes lacunes. Une part plus importante dévolue à la langue n'a fait que confirmer cette constante.

Les candidats ne semblent pas avoir tenu compte du changement de l'épreuve et habitués à la routine de la synthèse, n'ont pas pris en compte la nécessité de faire une analyse. De même ils ne semblent pas avoir pris en compte la nécessité de bien se préparer en langue.

Le présent rapport s'attachera à dresser un bilan de cette nouvelle épreuve session 2011 et insistera sur les attentes du jury. Il gagnera à être complété par les rapports des sessions antérieures, où figurent des remarques toujours valables, concernant la question de grammaire ou la synthèse, exercice mieux connu mais toujours susceptible d'être proposé.

« L'épreuve vise à évaluer :

- la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à l'enseignement dans ces domaines, en référence aux programmes de l'école primaire ;
- la connaissance et la maîtrise de la langue française, en particulier la grammaire, l'orthographe et le vocabulaire ;
- la capacité à comprendre et exploiter des textes ou des documents pour en faire une analyse, une synthèse ou un commentaire rédigé avec clarté et précision, conformément aux exigences de polyvalence attachées au métier de professeurs des écoles. » Arrêté du 28 décembre 2009.

Les moyennes de l'épreuve (sur 12) sont les suivantes :

- Concours externe public : 5,04/12 (8,81 en 2010 ; 8,04 en 2009 ; 7,58 en 2008 ; 7,07 en 2007)
- Concours externe public spécial régional : 4,46/12 (7,09 en 2010 ; 7,5 en 2009 ; 6,81 en 2008 ; 7,41 en 2007)
- 3^{ème} concours public : 4,25/12 (8,15 en 2010 ; 8,07 en 2009 ; 7,05 en 2008 ; 6,12 en 2007)
- Concours externe privé : 6,88

ANALYSE

Le corpus du sujet de cette année propose une réflexion sur les mythes, leur omniprésence au cours des siècles dans notre société occidentale et leur actualité. Il associe quatre documents très divers : un texte de l'historien et philosophe Mircea Eliade, un texte du psychologue-clinicien Serge Boimare, un texte de réflexion de l'écrivain Michel Tournier et un extrait du roman d'Emile Zola, *Germinal*. Les textes choisis ne sont pas directement en lien avec l'acquisition et l'enseignement du français, possibilité évoquée par le texte officiel définissant l'épreuve. Néanmoins, l'ensemble entretient, de façon générale, des liens implicites mais étroits avec la lecture littéraire, la culture et la formation que doit dispenser l'école. Son contenu relève avant tout du niveau de culture générale qu'un professeur des écoles doit lui-même posséder pour enseigner de façon maîtrisée et distanciée. Il n'était toutefois pas indispensable de percevoir cette perspective pour effectuer une bonne analyse.

L'aptitude à la lecture experte, à la réflexion, à l'analyse et au raisonnement, l'aptitude « à la structuration ordonnée d'une pensée logique ainsi que (la) capacité à exposer de façon claire, précise et simple une problématique complexe. », sont les qualités attendues et évaluées par l'épreuve.

La plupart des candidats ont appliqué d'une manière quasi systématique la méthodologie de la synthèse et l'analyse des textes s'est révélée souvent pauvre, désincarnée, du fait de la confusion avec l'exercice de synthèse. Un nombre infime de copies a su faire une place au texte de Zola, souvent escamoté, peu exploité ou présenté comme un appoint historique et sociologique. Très rares ont été les candidats qui se sont montrés capables de voir dans cet extrait littéraire une illustration concrète des réflexions proposées dans les trois premiers textes et plus rares encore ceux capables d'y lire ou d'y retrouver une réécriture du mythe du Minotaure. Seule une modalité de lecture de type littéraire permettait de percevoir la spécificité de son statut au sein du corpus et de le mettre en perspective au regard des autres extraits. Il convenait toutefois de se garder de la tentation de mener à propos du texte de Zola une longue analyse du type « explication de texte », erreur à laquelle ont succombé quelques candidats.

La difficulté que pouvait constituer pour les candidats l'hétérogénéité du corpus aurait dû au contraire servir de levier à leur réflexion et les amener à s'interroger. Or, dans les copies, les textes sont en général caractérisés de façon vague et incomplète et leur nature n'est parfois pas indiquée. Par ailleurs, on ne saurait trop recommander aux candidats de prendre connaissance de l'intégralité du sujet avant de le traiter : en effet la question lexicale aurait pu les éclairer sur la place et le rôle du texte de Zola dans le corpus.

La formulation est, dans l'ensemble, insuffisamment précise, rigoureuse, claire et cohérente et l'effort de reformulation des idées est parfois insuffisant ou absent. Les candidats ont, par ailleurs, du mal à articuler les différentes parties, en particulier au niveau des transitions. On note aussi des paraphrases, voire des digressions, par exemple la longue mention du mythe d'Orphée ou des contes de fées et de leur approche psychanalytique par B. Bettelheim. Ces digressions peuvent aller jusqu'au hors-sujet assez fréquent, nombre de candidats peinant à apprécier la frontière ténue qui existe entre la référence légitime à des connaissances sur les mythes, propres à éclairer l'analyse, et le fait de perdre de vue du sujet. La concision propre à la synthèse n'est pas une exigence de

l'analyse mais l'on appréciera néanmoins une formulation ferme, destinée à rendre compte avec justesse des textes.

La plupart des candidats ont cru que la question (« A partir du corpus proposé, vous analyserez les fonctions des mythes dans la création littéraire et la formation de l'individu ») indiquait le plan à suivre pour la réponse, ce qui les a conduit à présenter des réponses construites de façon inadéquate et peu efficace. Nous rappelons que la question est formulée avec clarté, de manière à orienter précisément la réflexion des candidats mais que l'organisation du devoir et de la réponse est avant tout induite par le corpus et le contenu des textes. Les candidats qui se sont efforcés de répondre à la question en se détachant du libellé et en s'attachant à élaborer un plan sont ceux qui ont le mieux réussi à rendre compte des textes.

Les bonnes copies témoignent d'une bonne compréhension des textes et d'une culture appréciable qui les distingue de copies frappées au coin de l'inélégance et dans lesquelles les candidats n'ont pas fait la démarche de prendre du recul par rapport au corpus.

Une analyse réussie repose sur la mise en œuvre des aptitudes suivantes :

- lire et comprendre des textes (ce qui réclame une culture générale suffisante et l'aptitude à adapter ses stratégies de lecture à la nature des textes proposés : ici l'analyse du texte de Zola requérait une rapide analyse littéraire.)
- rendre compte précisément du contenu et de la spécificité des textes, en expliciter la pensée, voire l'implicite, les présupposés. Les points de convergence et de divergence doivent apparaître. Le commentaire, s'il est adapté, éclairant et maîtrisé, a sa place dans l'analyse. On pouvait ainsi concevoir que le candidat illustre la notion de mythe de quelques rapides exemples empruntés à sa culture personnelle.
- organiser et exposer clairement une pensée cohérente. On attend une introduction, une conclusion, un développement organisé selon un plan clair, efficace et équilibré ainsi que des articulations claires.
- écrire dans une langue bien maîtrisée (correction de la langue et fermeté de l'expression).

Critères du barème

Les points dans la synthèse ont été répartis de la façon suivante :

- introduction : 1 point (présentation du corpus et caractérisation ; problématique et annonce du plan) ;
- développement : 4 points
 - approche pertinente des textes 3 points : compréhension des textes (restitution des idées, nuances) ; compréhension de la logique du corpus (convergence, complémentarité) ; précision de la reformulation ;
 - plan d'ensemble 1 point (pertinent, cohérent, progressif ; classement des idées à l'intérieur des parties) ;
- conclusion pertinente 0,5 pt ;
- guidage du lecteur (paragraphe, connecteurs, reprises, annonces, transitions, lisibilité) : 0,5 point.

Eléments de corrigé

Structure du corpus

Le corpus propose une réflexion sur les mythes, leur omniprésence au cours des siècles dans notre société occidentale et leur actualité. En effet, aujourd'hui encore, les mythes ne sont pas morts. Loin de là : après avoir nourri pendant des siècles, depuis l'Antiquité, notre monde occidental (Mircea Eliade) et notre littérature (Zola), ils sont toujours bien vivants. Ils sont en effet à l'origine de l'acte littéraire (Tournier) et restent une référence incontournable pour notre société moderne à laquelle ils offrent des modèles «d'instruction» (Eliade) en participant pleinement à la formation de l'individu (Eliade, Boimare). On ne peut donc véritablement devenir homme si on n'est pas sensible à la voix des mythes (Tournier, Eliade).

Les mythes au fondement de la société et de la pensée occidentales

Les mythes ont nourri notre société occidentale et sont incontestablement, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, au fondement de notre pensée occidentale et de nos valeurs morales. Les mythes proposent en effet des catégories de pensée, des catégories morales dans lesquelles s'est enracinée au cours des siècles notre société occidentale (Eliade).

Mais le mythe conserve aujourd'hui encore la fonction didactique : il a toujours une fonction sapientale en donnant à l'homme des conseils, en lui indiquant quelles sont «les traditions ancestrales qu'il importe de ne pas transgresser» (Eliade), en lui montrant quelles «vertus morales et civiques» (Eliade) il convient de suivre.

Si le mythe a conservé une fonction pratique au cours des siècles, c'est qu'il institue une relation entre des temps archaïques (Eliade) et les temps historiques. Par cette filiation étroite qu'il établit, le mythe a une valeur paradigmatique en disant comment les choses ont été fondées et justifient ainsi, à travers les siècles, les valeurs à suivre (Eliade). C'est cette longue tradition qui lui donne, de nos jours encore, sa validité.

Le mythe est donc comme le dit Michel Tournier «une histoire fondamentale ». Sa valeur paradigmatique vient aussi du fait que le mythe se lit à plusieurs niveaux : les enfants, les adultes liront de différentes manières les mythes qui leur donneront, progressivement, en fonction de leur maturité, des réponses morales, métaphysiques, ontologiques (Tournier, Boimare). Les écrivains entretiennent du même coup des relations indissociables avec ces histoires fondamentales qu'ils vont reprendre à leur compte et dont ils ne vont cesser d'enrichir, voire de modifier le « bruissement ».

Notre société moderne occidentale est donc très redevable au mythe. Il convient de maintenir vivant ces mythes qui constituent des références culturellement incontournables et indispensables à la formation de l'individu.

Les mythes : des références incontournables.

Les mythes constituent par leur permanence des références incontournables en littérature et dans l'institution scolaire.

C'est ce que nous montre l'extrait de *Germinal*. Cet extrait reprend le mythe du Minotaure, ce monstre enfermé dans un labyrinthe construit par l'architecte Dédale et auquel on donnait en pâture chaque année sept jeunes gens et sept jeunes filles de la ville d'Athènes. Le Minotaure est donc une figure terrifiante et dévoratrice. C'est bien en l'occurrence les images du Minotaure et du labyrinthe qui apparaissent dans l'extrait de Zola. Le nom donné à la mine par Zola est le «Voreux» (mot formé sur la même racine que les mots *dévorer* et *voracité*). Tout comme le labyrinthe dans lequel vivait le Minotaure, la mine est elle-même un dédale de galeries, un lieu obscur (« la cage de fer montait du noir »). Le puits de mine et la machine qui acheminent les mineurs dans les galeries tiennent la place du Minotaure : ils réclament chaque jour des hommes qu'ils dévorent (« avalait par bouchées » «gosier» «chair humaine »). Ainsi Zola passe-il du mythe au mythe littéraire, renouvelant la lecture du réel en lui donnant une dimension symbolique.

Le psychologue Serge Boimare fait de la lecture de ces textes fondamentaux un « tremplin qui permet d'aller vers une interrogation plus générale ramenant à des préoccupations universelles.» Les textes fondamentaux nourrissent les esprits en permettant aux enfants de rapprocher leur propre histoire de celles qu'ils découvrent à la lecture des mythes, de relier les questions qu'ils se posent aux questions fondamentales. Contrairement au « fait divers », «au spot publicitaire » ..., les textes fondamentaux, tout en traitant des préoccupations des enfants, permettent donc d'opérer «une

décentration» absolument indispensable pour «l'accès au symbolique ». Sans cette décentration, les élèves ne pourront trouver des réponses efficaces aux questions qu'ils se posent et dépasser leur quotidien pour accéder à « l'universel ».

Les mythes, selon Michel Tournier, «arrachent» même l'homme «à l'animalité », en lui permettant d'avoir, contrairement à l'animal, sentiments et imagination. C'est pourquoi, il appartient à l'écrivain de conserver vie aux mythes en les renouvelant, en les irriguant « sous peine de mort».

GRAMMAIRE ORTHOGRAPHE VOCABULAIRE
--

Appréciation d'ensemble

Cette partie est d'un niveau inférieur à celui de l'analyse et révèle de graves insuffisances en matière de connaissances sur la langue.

Grammaire 2,5 points

Dans le texte de Mircea Eliade, relevez sous forme d'un classement raisonné les différentes propositions subordonnées et analysez-les.

Rares sont les copies qui mènent à bien cet exercice. Certaines copies présentent un relevé sans classement ni analyse. Peu de copies mènent un relevé complet des propositions et sont à même d'identifier leur nature, propre à fonder un classement. Il convient également que les subordonnées soient délimitées de façon précise et claire. La nature est parfois identifiée mais pas la fonction, par exemple pour la relative. Les réponses sont souvent incomplètes et peu de candidats identifient la subordonnée complétive et la circonstancielle de condition. La confusion « relative » « complétive » est fréquente et les incohérences nombreuses au sein des réponses. Par exemple certains identifient les relatives mais croient qu'elles sont introduites par des conjonctions de subordination. On note également la confusion « proposition » « préposition ».

On attendait un relevé exhaustif des 8 propositions (avec une tolérance d'une erreur ou d'un oubli), leur étiquetage (nature) et leur analyse (fonction). L'absence de classement a été pénalisée.

Eléments de correction

Le texte propose deux grandes catégories de propositions subordonnées :

- les propositions subordonnées relatives, introduites par un pronom relatif et qui s'articulent généralement sur un nom (ou groupe nominal)
- les propositions subordonnées conjonctives qui sont introduites par une conjonction de subordination et qui se subdivisent en deux grandes catégories:
 - les propositions subordonnées conjonctives par *que* appelées également, selon les grammaires de référence, propositions subordonnées conjonctives, complétives, propositions subordonnées conjonctives complétives par *que* et occupant la fonction de complément d'objet, de sujet, d'attribut du sujet, de complément du nom ou de complément de l'adjectif.
 - les propositions subordonnées conjonctives, circonstancielle qui expriment une circonstance (temps, cause, conséquence, condition,...) et qui occupent donc dans la phrase une fonction circonstancielle.

1. Propositions subordonnées relatives

- *qu'il importe de ne pas transgresser* : proposition subordonnée relative, complément de l'antécédent *normes* (on peut accepter complément du nom *normes*),

- *qui se sont manifestés in illo tempore, dans ce laps de temps privilégié* : proposition subordonnée relative, complément de l'antécédent *modèles* (on peut accepter complément du nom *modèles*),

- *que fut, pour l'Europe lettrée, l'apogée de la culture gréco-latine* : proposition subordonnée relative, complément de l'antécédent *laps [de temps privilégié]* (on peut accepter complément du nom *laps [de temps privilégié]*).

Une occurrence plus difficile à analyser dans la phrase «*Ainsi, il n'est pas difficile de reconnaître ... archaïques* ». Deux analyses sont possibles :

o *dans ce qu'on appelle, chez les modernes, l'instruction, l'éducation, la culture didactique*: proposition relative sans antécédent, (introduite par la locution relative *ce que*), complément circonstanciel

o *qu'on appelle, chez les modernes, l'instruction, l'éducation, la culture didactique*: proposition subordonnée relative, (introduite par le pronom relatif *que*) complément de l'antécédent *ce* (on peut accepter complément du pronom *ce*)

2. Propositions subordonnées conjonctives:

a. Proposition subordonnée conjonctives par *que* (appelées également propositions subordonnées conjonctives, complétives)

- *qu'une société puisse s'affranchir complètement du mythe* : proposition subordonnée conjonctive par *que* sujet logique (on peut parler aussi de sujet réel) de la tournure impersonnelle *il paraît improbable*

b. Propositions subordonnées conjonctives circonstancielle

- *parce que les mythes représentent à la fois la somme des traditions ancestrales et les normes* : proposition subordonnée conjonctive circonstancielle, complément circonstanciel de cause

- *que la transmission - la plupart du temps secrète, initiatique des mythes équivaut à l'«instruction» plus ou moins officielle d'une société moderne* : proposition subordonnée conjonctive circonstancielle, complément circonstanciel de cause (cette subordonnée est coordonnée à la subordonnée circonstancielle précédente par la conjonction de coordination *et*),

- *(surtout) si l'on tient compte de l'origine des modèles exemplaires proposés par l'éducation européenne* : proposition subordonnée conjonctive circonstancielle, complément circonstanciel de condition (on peut parler d'hypothèse).

Orthographe 2,5 points

Justifiez de manière précise l'orthographe des homonymes écrits en caractères gras et soulignés dans le passage proposé du texte 2.

Le texte comporte 10 formes. 0,25 point a été attribué par forme. La question porte sur des homophones grammaticaux. Bien que prononcés de la même manière, ils ont tous des orthographe différentes car ils ont des classes grammaticales différentes.

L'exercice est le mieux traité des trois. Pourtant, de graves confusions et lacunes dans les connaissances de base d'un futur professeur des écoles apparaissent : *et, ou, où* identifiés comme des mots conjonctifs de subordination, *ces* et *ses* identifiés comme des pronoms. La terminologie n'est pas maîtrisée (confusion déterminant/pronom). Des justifications sont dépourvues de caractère scientifique : on justifie comme les élèves. Des énoncés contradictoires annulent les réponses.

Corrigé

Ces mots sont des homonymes grammaticaux. Bien que prononcés de la même manière, ils ont tous des orthographe différentes car ils ont des classes grammaticales différentes.

- **et / est :**
 - « le mythe n'est qu'une histoire pour enfant » : auxiliaire *être* à la troisième personne du singulier de l'indicatif présent,
 - « des conjectures forcément partielles et erronées » : conjonction de coordination.
- **ce/se :**
 - « ce feu » : déterminant démonstratif
 - « se demandait » : pronom personnel (réfléchi) à la troisième personne du singulier
- **ces/ses :**
 - « ces ombres » : déterminant démonstratif
 - « ses contemporains » : déterminant possessif
- **a/à :**
 - « il a réussi » : auxiliaire *avoir* employé pour former la troisième personne du singulier du passé composé de l'indicatif du verbe *réussir*.
 - « à plusieurs étages » : préposition introduisant le groupe nominal *plusieurs étages*.
- **ou / où :**
 - « où sont retenus les prisonniers » : pronom relatif
 - « à enrichir ou au moins à modifier » : conjonction de coordination

Lexique 1 point

Expliquez la signification du mot « bouche » dans le texte de Zola (texte 4). Justifiez votre réponse en vous appuyant plus précisément sur le dernier paragraphe du texte. Relevez notamment dans ce dernier paragraphe, un mot de la même famille que le mot « bouche »

On attendait la signification du mot « bouche », la justification du sens métaphorique et le relevé du mot « bouchée ».

La question est souvent traitée de façon imparfaite. Si la signification du mot « bouche » est bien donnée ainsi que le mot de la même famille « bouchée », la partie justificative est traitée de manière allusive ou insuffisante (oubli du procédé métaphorique ou du champ lexical de l'ingestion). La reprise du mythe du Minotaure n'est pas vue.

Trop de candidats ne connaissent pas le sens du mot « famille » en lexicologie et confondent par exemple avec « champ lexical » ou « synonyme ».

Corrigé

- Le mot « bouche » signifie ici « entrée » (« à la bouche même du puits ») = à l'entrée du puits de la mine).

- Le terme est volontairement employé par Zola car s'il a bien ici son acception d'« entrée », il permet également à l'auteur de jouer sur son sens de base (cavité buccale) et donc sur l'animalisation de la mine, véritable, « bête nocturne » qui dévore de sa bouche les hommes (métaphore filée: « avalait », « bouchées », « gosier »). Il est à noter que Zola emploie le terme « bouchée » de la même famille que « bouche ».

On valorisera les réponses qui mettront en lumière dans l'utilisation de ce lexique la référence au mythe du Minotaure et donc l'idée de la création d'un mythe littéraire.

Conseils aux candidats

- Le texte officiel définissant l'épreuve n'indique pas quels sont « les savoirs disciplinaires nécessaires à l'enseignement dans ces domaines, en référence aux programmes de l'école primaire ». Il est toutefois évident que :
- ce sont *a priori* les notions qui figurent dans les programmes de l'école primaire et qui constituent les savoirs sur leur langue que les élèves doivent posséder pour entrer au collège.
- ce sont aussi les notions essentielles énoncées dans les programmes du collège. Un futur professeur des écoles se doit en effet d'avoir au moins le niveau requis à la fin de la 3^{ème}. Un

manuel de grammaire de 3^{ème} récent peut être très utile pour se familiariser avec la grammaire scolaire actuelle qui prend pour objet d'étude tant le texte que la phrase, et comporte des notions ancrées dans la tradition ainsi que des bases de grammaire de texte et de grammaire de l'énonciation.

Bibliographie indicative

- Grammaire 3^{ème}, Bordas 2003 – Meunier André, Paul Joëlle (une grammaire scolaire complète, dans l'esprit du concours et bien conçue pour s'entraîner seul) ou tout autre manuel de grammaire 3^{ème} récent.
- Enseigner les outils de la langue avec les productions d'élèves, Bordas 2005 – Cappeau Paul, Roubaud Marie-Noëlle (cet ouvrage propose de nombreuses analyses de productions d'élèves ciblées et mises en relation avec des activités de grammaire et d'orthographe).
- Grammaire méthodique du français, PUF 3^{ème} édition 2004 – Riegel Martin, Pellat Jean-Christophe, Rioul René (grammaire de référence à consulter pour approfondir un thème de grammaire et répondre à des questions plus pointues).
- Grammaire du français, D. Denis, A. Sancier-Chateau. Le livre de Poche.

En conclusion

L'épreuve a désormais pour objectif de vérifier la solidité des candidats dans les savoirs disciplinaires indispensables à l'enseignement du français à l'école primaire. Une préparation sérieuse nécessite donc l'actualisation de savoirs de base trop souvent défectueux, le renforcement de la culture générale et un entraînement rigoureux et régulier aux différents exercices qui peuvent constituer l'épreuve.

RAPPORT SUR L'ÉPREUVE ÉCRITE D'HISTOIRE, GÉOGRAPHIE, INSTRUCTION CIVIQUE ET MORALE

Rapport établi par :

M. Alain Prost, IA-IPR d'histoire géographie ;

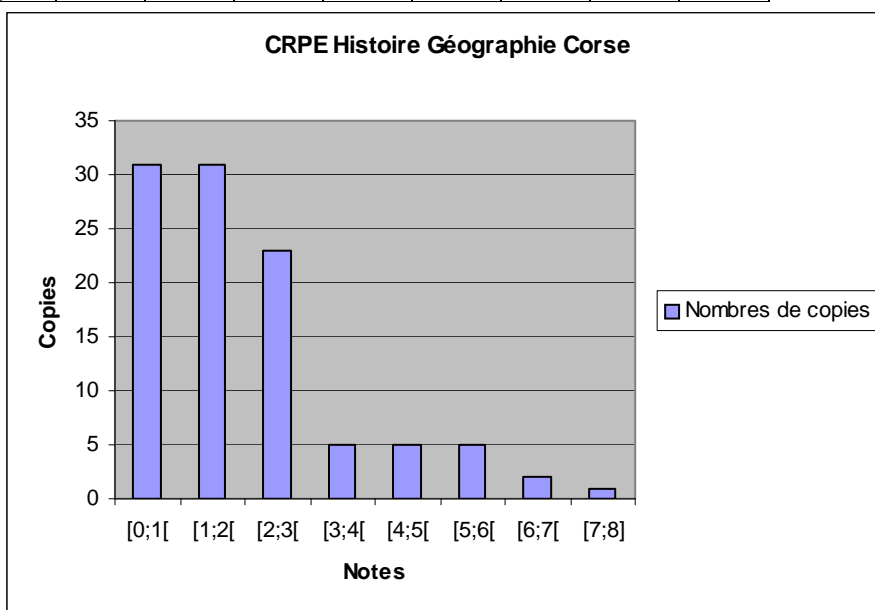
M. Michel Lévêque, professeur certifié d'histoire géographie.

La session 2011 est celle de la mise en œuvre de nouvelles modalités pour le concours de recrutement de professeurs des écoles en général, et pour l'épreuve d'histoire géographie en particulier. Conformément à l'arrêté du 28 décembre 2009 paru au J.O. n°004 du mercredi 6 janvier 2010, au sein d'une première « *épreuve écrite de français et d'histoire, géographie et instruction civique et morale* » de quatre heures, huit points sont dévolus aux « *questions d'histoire (y compris histoire des arts), de géographie, d'instruction civique et morale ayant trait à des notions inscrites dans les programmes du premier degré* ».

103 copies ont été corrigées par cinq binômes associant inspecteur de l'éducation nationale et professeurs des collèges et lycées. Dans un souci d'équité, la commission d'histoire et géographie s'est appuyée sur les « éléments de correction » rédigés par la commission nationale chargée de l'élaboration des sujets. Toutefois, comme l'exercice de correction ne peut se résumer en un simple contrôle de conformité, la commission s'est efforcée d'envisager toutes les possibilités de développements offertes par chacun des deux sujets.

Tous les candidats se sont adaptés aux nouvelles modalités. Les sujets ne présentaient ni surprise ni difficulté susceptibles de désarçonner un candidat ayant préparé sérieusement le concours. Il n'est en effet nul besoin de faire preuve d'érudition. Plutôt, un niveau de connaissances du second degré, une réflexion sur les intitulés des sujets et la capacité d'organiser sa pensée ont permis à un petit nombre de candidats d'atteindre de bons voire très bons résultats.

Notes	[0 ;1[[1 ;2[[2 ;3[[3 ;4[[4 ;5[[5 ;6[[6 ;7[[7 ;8]
Nombre de copies	31	31	23	5	5	5	2	1



L'observation de la répartition des résultats révèle une moyenne générale faible, du fait du manque de méthode mais surtout de connaissances. Apparaissent également de grandes disparités dans les performances, le jury ayant eu recours à toute la gamme de notation, de 0/8 jusqu'à 8/8.

La commission a constaté que trop peu de copies sont structurées. Le préalable à une copie bien organisée est bien sûr un niveau satisfaisant de connaissances. Or, trop de copies sont remplies inutilement de banalités, d'approximations ou encore de connaissances hors sujet. Ceci posé, il est

conseillé aux candidats de rédiger une introduction, même courte, qui comporte notamment une problématique. Il convient ensuite d'équilibrer son argumentation en deux ou trois parties. Une conclusion permet enfin de dresser un bilan de la réflexion conduite. Structurer une copie requiert du temps ; or, un assez grand nombre de candidats semblent en avoir manqué, donc avoir mal géré le cadre horaire imparti.

Pour résumer, la bonne copie se caractérise par un niveau satisfaisant de connaissances (faits, repères chronologiques et spatiaux, notions), un traitement complet des questions, une pensée organisée et problématisée, des idées bien formulées, ainsi qu'une présentation soignée. Associer des productions graphiques (tableaux, graphiques, schémas) à une rédaction dense et structurée valorise une copie.

A l'opposé, les copies les plus décevantes se signalent par le non traitement d'un des deux sujets, des développements inachevés, des connaissances superficielles et imprécises, des lacunes dans la maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe françaises. Ces dernières ont été sanctionnées à hauteur d'un point maximum.

Question de géographie sans document : *Les villes et le développement durable en France métropolitaine.*

Les attendus :

Une définition de la ville.

La maîtrise du concept de développement durable, avec ses trois composantes : environnementale, sociale et économique.

Une bonne maîtrise du volet environnemental du développement durable, sur lequel mettent l'accent les programmes du primaire.

Les défauts rencontrés :

L'absence de définition du développement durable.

La succession de lieux communs sur le moindre gaspillage qui peut être obtenu dans le cadre domestique.

Les motifs de valorisation :

Les copies qui développent le concept de développement durable au-delà de la seule dimension environnementale.

La représentation sous forme d'organigramme des trois cercles du développement durable, en accompagnement du développement rédigé.

Question d'histoire avec documents : *Les relations entre seigneurs et paysans au Moyen Age après l'an mil.*

L'équilibre s'est révélé assez souvent difficile à gérer pour les candidats, oscillant entre l'exposé de connaissances sans se préoccuper de l'ensemble documentaire ou, à l'opposé, l'explication successive des documents sans véritable mise en perspective.

Les attendus :

La maîtrise du vocabulaire historique de base.

La distinction des différentes catégories de paysans.

La prise en compte de l'évolution considérable qu'il y a entre l'an mil et la fin du Moyen Age.

Les défauts rencontrés :

La confusion entre suzeraineté et féodalité.

L'usage anachronique du concept de « classe ».

Un Moyen Age décrit comme une société immobile.

Les motifs de valorisation :

L'intégration dans la réflexion des deux documents, sans pour autant sombrer dans la seule analyse de documents.

Pour conclure, les candidats ont fait face à trois écueils : une mauvaise gestion du temps, des connaissances de base insuffisamment maîtrisées et des difficultés à structurer leur argumentation. Les candidats ont donc tout intérêt à s'exercer en temps limité pour enchaîner le mieux possible l'épreuve de français et celle d'histoire, géographie, instruction civique et morale. Il leur revient également de travailler le vocabulaire de base en histoire comme en géographie en s'aidant, par exemple, des manuels de collège sortis pour les nouveaux programmes. Ces objectifs sont tout à fait

atteignables, comme en atteste la présence de quelques bonnes copies rédigées par des candidats s'étant préparés avec sérieux.

Les problèmes de numérotation des copies par les candidats, problèmes remarqués les années précédentes, ont été corrigés.

Session 2011 du Concours de Recrutement des Professeurs des Ecoles

RAPPORT SUR L'EPREUVE ECRITE DE MATHEMATIQUES

établi par

Jean-Dominique COGGIA , IA-IPR de mathématiques

Cette session amène un nouveau format de l'épreuve écrite de mathématiques, qui est désormais évaluée sur 12 points au sein d'une épreuve de sciences sur 20 points. Le sujet ne comporte plus de questions complémentaires de didactique des mathématiques du premier degré, mais évalue des compétences indispensables au futur professeur des écoles à travers deux exercices, respectivement sur 4 et 3 points et un problème sur 5 points. Le choix des questions a permis d'aborder un vaste champ de thèmes, grandeurs, fonctions, volumes, trigonométrie, qui sont classiquement traités en classe de troisième des collèges, mais imposent une bonne connaissance des unités et de réelles capacités de calcul, particulièrement dans le domaine des conversions. Ce sujet a permis d'évaluer aussi la capacité à construire un raisonnement et à argumenter avec rigueur.

Le jury rappelle que la capacité à communiquer par une rédaction précise est un élément d'évaluation et de différenciation important. En mathématiques, le seul résultat demandé ne constitue pas une réponse suffisante, et il est attendu une démarche et une rédaction claires qui permettent d'obtenir ce résultat, que ce soit par un raisonnement direct, par un raisonnement par l'absurde, ou à l'aide de contre-exemples. C'est ce qui était particulièrement évalué dans le premier exercice, mais aussi dans toute autre production.

Les candidats doivent ainsi savoir mettre en place une argumentation qui exploite clairement les hypothèses qui sont données, et utiliser à bon escient le vocabulaire mathématique de base. Le jury constate une grande hétérogénéité dans les productions observées et des tentatives de camoufler les difficultés derrière une argumentation confuse. Ainsi certains candidats exposent plusieurs pages de raisonnements sans aucun résultat acceptable.

Le jury a été amené à tenir compte de certaines démarches correctes, mais s'appuyant sur des calculs antérieurs erronés. Cependant, une compétence essentielle est de savoir critiquer et évaluer la cohérence des résultats obtenus, et, si une erreur de calcul peut être compréhensible, ne pas revenir sur des résultats aberrants est inexcusable.

Le futur professeur d'école doit être capable d'écrire dans une orthographe irréprochable. Les candidats montrent dans ce domaine une pratique correcte, mais il est surprenant de constater que l'on trouve encore, malgré un recrutement au niveau master, des copies émaillées de fautes comme « *une route seiche, ...on calcul, ...exagone, ...* » qui entrent pour une part importante dans l'évaluation globale de la copie. Ce sont souvent des candidats qui n'ont pratiquement rien su traiter dans le domaine mathématique, qui ont aussi été sanctionnés pour une orthographe déplorable, ce qui explique certaines notes éliminatoires.

Les copies font l'objet d'une double correction, puis d'une harmonisation, en portant une attention toute particulière à celles qui ont obtenu une note éliminatoire et qui sont corrigées par trois binômes.

Voici, détaillées dans chaque exercice, les remarques sur les productions des candidats, pointant sur les erreurs les plus fréquentes.

Exercice 1

Cet exercice de type « vrai-faux », comporte six affirmations à confirmer ou infirmer en justifiant la réponse, ce qui nécessitait des capacités en raisonnement et en logique qui ont parfois fait défaut. Il couvre des contenus variés du programme. Plusieurs erreurs récurrentes ont été relevées : confusion entre « vitesse moyenne » et « moyenne (arithmétique) des vitesses », « nombres premiers » et « nombres premiers entre eux », entre « opposé » et « inverse ».

Exercice 2

En s'appuyant sur l'étude d'une fonction modélisant la distance de freinage d'un véhicule, cet exercice permet de mobiliser les acquis dans l'utilisation d'un tableur, et des capacités de lecture graphique, de résolution d'inéquation et de conversion. Le jury a trop souvent noté une méconnaissance dans l'usage du tableur, en particulier sur l'utilisation du \$. Des résultats aberrants, comme une distance de freinage de 1 mètres à 72 Km/h, pourraient être évités en faisant preuve d'un peu de bon sens de la part de candidats qui doivent être capables de s'extraire de leurs calculs pour vérifier la cohérence leurs réponses .

Problème

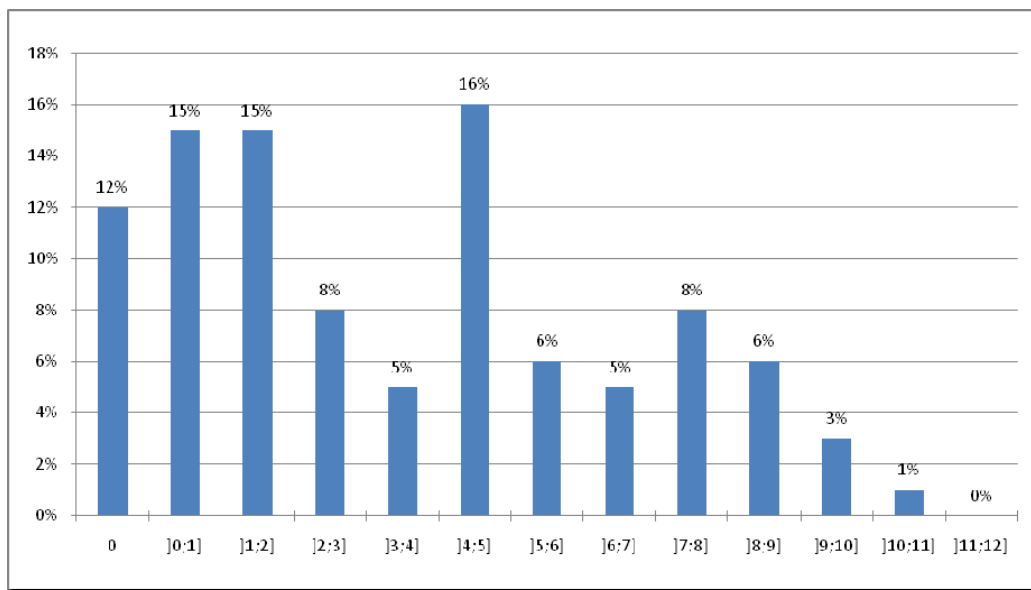
Ce problème a pour objet le calcul du volume d'un écrou de forme hexagonale, et aborde ainsi des notions simples de géométrie plane, des calculs d'aires et de volumes, ainsi que de masse volumique. Il a été noté une difficulté des candidats à manipuler des valeurs exactes, qui étaient demandées, quotients et racines carrées, nombre π , en utilisant systématiquement à leur place, des valeurs approchées obtenues à la calculatrice. La dernière partie traitant d'un pentagone a été l'objet de confusions, plusieurs candidats y ayant vu des triangles équilatéraux, comme dans l'hexagone.

STATISTIQUES DE L'EPREUVE ECRITE DE MATHEMATIQUES

1) la moyenne pour l'ensemble des candidats a été de : 3,65/12 ce qui correspond à 6,08/20

Année	2008	2009	2010	2011
Moyenne sur 20	6,72	9,20	7,42	6,08

2) la répartition des notes a été la suivante :



Il faut noter que 12 % des candidats ayant obtenu une note égale à 0, ont été ainsi éliminés (38,6%, en 2008 et 25,7 % en 2009, 32,48 % en 2010, où étaient éliminés les candidats ayant obtenu une note inférieure ou égale à 5). Ces pourcentages montrent la nécessité d'une préparation solide et d'un niveau équilibré dans toutes les disciplines pour être admis au concours. Le Jury constate que 25% des candidats a une note inférieure à 0,75/12 (qui correspond à 1,25/20), ce qui révèle l'impréparation d'un nombre significatif d'entre eux à un concours sélectif et exigeant. 23% des candidats obtiennent plus de la moitié des points ce qui, au regard du nombre d'admissibles, assure un recrutement de qualité pour l'oral.

MINIMUM	0,00
1er QUARTILE	0,75
MEDIANE	3,13
3eme QUARTILE	5,81
MAXIMUM	10,25

Malgré un net infléchissement des notes par rapport à la session précédente, le jury se félicite de la qualité satisfaisante d'un nombre significatif de copies, au regard du nombre de places aux différents concours, puisque 25 % des candidats obtiennent une note supérieure à 10,5.

**CONCOURS EXTERNE DE RECRUTEMENT
DES PROFESSEURS DES ÉCOLES**

ÉPREUVE DE SCIENCES EXPÉRIMENTALES ET TECHNOLOGIE

**RAPPORT DE LA COMMISSION DE CORRECTION
SESSION 2011**

Rapport établi par Monsieur POGGIOLI Dominique, IA/IPR SVT

-A- Textes officiels

Le jury recommande aux candidats de bien lire les textes qu'ils trouveront dans les documents suivants :

Rénovation de l'enseignement des sciences et de la technologie à l'école :

La note de service n°2000-078 du 8 juin 2000, parue au BO °23 du 15 juin 2000 – Plan de rénovation de l'enseignement des sciences et de la technologie à l'école

Les objectifs pédagogiques du plan de rénovation (extraits de la note de service n°2000-078)

Le nouveau programme du primaire bulletin officiel hors série n° 3 du 19 juin 2008

Documents d'application et d'accompagnement des programmes :

Sur le site du CNDP : <http://www.cndp.fr>

Sur le site Eduscol : <http://eduscol.education.fr>

Et le jury recommande aussi la consultation du site « La main à la pâte » à l'adresse : <http://www.inrp.fr/lamap/>

-B- L'épreuve écrite de sciences expérimentales et technologie

L'épreuve est partie intégrante de l'épreuve de Mathématiques et sciences expérimentales et technologie (4h) pour un coefficient de trois points.

Cette épreuve doit permettre de vérifier chez le candidat :

- la maîtrise des connaissances et des notions nécessaires pour enseigner les sciences et la technologie à l'école primaire ;
- la capacité à comprendre, analyser et exploiter des documents scientifiques et techniques;

Programme de l'épreuve :

- Mesures et unités.
- Matière :
 - États et changements d'état
 - Mélanges et solutions
 - Propriétés physiques des gaz
- Énergie : Formes, transferts et conservation de l'énergie

- Lumière : Sources, propagation rectiligne de la lumière.
- Électricité : Générateurs et récepteurs, circuit électrique, sécurité des personnes et des installations.
- Mécanique : Équilibre. Transmission et transformation de mouvements.
- Astronomie : La Terre, le système solaire et l'Univers
- Le vivant
 - Le cycle de développement
 - Les fonctions du vivant
 - la reproduction sexuée et non sexuée
 - les fonctions de nutrition : digestion, respiration, circulation
 - les fonctions de relation : fonctions sensorielles et modes de déplacement
 - Les êtres vivants dans leur milieu
 - notions de milieu et d'écosystème
 - l'action de l'homme sur son environnement
 - Le corps humain :
 - éducation à la santé : l'hygiène alimentaire, la prévention des conduites à risque, la pratique sportive
 - reproduction et sexualité

-C- Réflexions de la commission de correction sur l'épreuve de la session 2011

La question I (3 points):

Cette question n'a pas été comprise. De nombreux candidats paraphrasent les documents, mais ne répondent pas à la question initiale.

Les exigences scientifiques sont celles du collège. Les candidats doivent maîtriser les connaissances élémentaires sur les circuits électriques.

La question II (3 points)

Q2A : Réponse bien traitée dans l'ensemble (extraire et exploiter une information »)

Mais des réponses fantaisistes : « les bâtiments inclinés de 30° », « les panneaux doivent être au sud, c'est mieux » « Le soleil se lève généralement à l'est dans nos régions »

« Au delà d'une température de 30°, l'écart d'orientation devient important, des variations s'opèrent avec un changement de température, mais pas d'orientation. »

Q2B

Cette question faisait appel à de la logique et à un esprit pratique (pavage).

La commission déplore des approximations et le manque de bon sens :

-Ex. « Les panneaux qui dépassent du toit »

- Des chiffres fantaisistes : 3000 panneaux, 2 panneaux pour un toit de 196 m²

- Des lacunes mathématiques : conversion, formule de l'aire du rectangle, unité :

« le diamètre du rectangle (et du carré) : $L \times l$

Surface exprimée en mètre

-Vocabulaire : diamètre du rectangle, etc....

Q2C

Convenable, mais notion d'unité peu maîtrisée.

Question III (2 points)

-La notion de schéma et de dessin est mal définie

Quelques candidats mélangent parfois les deux représentations (représentations enfantines : TV, ampoule, chauffage)

-Confusion énergie, travail, convertisseur

-Confusion au sein des énergies (thermique, cinétique, rayonnante, lumineuse, chimique) peu de maîtrise de la terminologie.

-Confusion entre dispositif et flux.

En ce qui concerne la présentation, l'orthographe et l'expression écrite :

Les correcteurs reconnaissent les efforts de la plupart des candidats en ce qui concerne la lisibilité et le soin apportés aux copies. Les correcteurs invitent les candidats à maintenir leurs efforts dans ce domaine.

-D- Conseils et recommandations

Les candidats doivent absolument connaître et maîtriser les contenus en termes de connaissances figurant dans le programme du concours afin de proposer une mise en œuvre d'un enseignement des sciences et de la technologie à l'école.

Les candidats doivent maîtriser les éléments de culture scientifique et technologique indispensables au citoyen et à l'enseignant (au moins au niveau collège).

Les candidats doivent lire attentivement le libellé des questions afin de formuler des réponses précises sans paraphraser les documents proposés.

CERPE spécial langue régionale – session 2011

Langue corse

Epreuve écrite d'admissibilité

Rapport établi par Messieurs ARRIGHI Jean-Marie, IA/IPR LCC et FRASSATI Michel , Inspecteur de l'Education Nationale

Les épreuves de corse au concours spécial sont désormais les seules épreuves de langue vivante figurant au CERPE, à l'écrit comme à l'oral. Les remarques les concernant n'en sont que plus intéressantes.

L'épreuve écrite d'admissibilité « consiste en un commentaire guidé en langue corse d'un texte en langue corse et en une traduction en français d'un passage de ce texte (durée de l'épreuve 3 heures, coefficient 2) ».

24 candidats ont composé (l'effectif a diminué de moitié par rapport à 2010). Le vivier demeure donc trop limité. La moyenne générale de l'épreuve écrite est de 9,68/20. Supérieure à celle de 2010, elle se rapproche de celle des sessions précédentes. La note la plus haute est 18,5/20 ; la note la plus basse est 4,5/20. 10 notes sont inférieures à 10/20 (41,66 %), dont 3 (12,5%) inférieures à 05/20 ; 11 notes se situent entre 10/20 et 13/20.

Détail des notes

Ont obtenu :

04,00 1 candidat
04,50 2 candidats
05,00 2 candidats
06,00 1 candidat
07,50 1 candidat
08,00 2 candidats
08,50 1 candidat
09,50 1 candidat
10,00 2 candidats
10,50 2 candidats
11,50 1 candidat
12,00 3 candidats
12,50 1 candidat
13,00 2 candidats
17,50 1 candidat
18,50 1 candidat.

Le commentaire

Cette partie de l'épreuve, notée sur 20, représente 2/3 de la note globale. La moyenne générale est de 10,02, inférieure à celle des sessions précédentes. La note la plus haute est 18,5 /20 ; la note la plus basse est 5,5 /20. Il y a 13 notes inférieures à 10/20.

Il s'agit d'un commentaire « guidé » : le texte à étudier est accompagné de quelques questions destinées à aider le candidat. Cela n'implique pas que le devoir doive répondre directement et successivement à ces questions, ni s'organiser par rapport à elles. Elles ont pour seul but de tracer quelques pistes et d'éviter au candidat le « hors sujet ». Il convient évidemment que, dans le cours du devoir, les différents aspects qu'elles suggèrent se trouvent en quelque manière traités. Plusieurs candidats se sont trop peu informés de ces éléments et ont présenté successivement des réponses aux différentes questions. Quand ces réponses étaient pertinentes et fondées sur une étude précise du texte, ils ont cependant pu obtenir des notes correctes.

Le fait qu'il s'agisse d'un commentaire d'un texte littéraire peut avantager les candidats provenant de filières littéraires ou linguistiques, qui en ont acquis les méthodes, et ceux qui, venant des études corse, connaissent l'évolution de la littérature en langue corse. Cette épreuve doit donc être préparée de manière systématique, au-delà de la connaissance même de la langue, qui y est nécessaire mais non suffisante.

La durée prévue (environ 2 heures sur 3 pour le commentaire) suppose qu'il atteigne une certaine longueur et ne laisse de côté aucun aspect important du texte. Les devoirs trop brefs ou superficiels risquent donc d'être sanctionnés. Le commentaire, qu'il soit suivi ou, plutôt, composé, ce qui paraît la solution la plus efficace, doit présenter une organisation claire et aisément repérable : une introduction, un développement structuré en plusieurs parties et une conclusion.

Le texte proposé est extrait d'une oeuvre contemporaine de Ghjuvanluigi Moracchini. Son thème, le mazzérisme, se réfère aux couches les plus profondes des croyances traditionnelles corse. Mais sa présentation, dans un contexte moderne et à travers le lien aux nouvelles technologies, le rend extrêmement original. On pouvait attendre des candidats à la fois une bonne connaissance du légendaire corse dans sa diversité, et une information sur les évolutions récentes de la littérature corse dont l'auteur est un des plus remarquables représentants.

En même temps qu'une épreuve littéraire, le commentaire est une épreuve de langue corse, et les insuffisances en ce domaine ont été sanctionnées : notamment les gallicismes (*di* et *per* au lieu de *da*), italianismes et hispanismes ; l'ignorance de la conjugaison de certains verbes ; de trop nombreuses fautes d'orthographe.

Traduction en français :

Cette partie de l'épreuve, notée sur 20, représente 1/3 de la note finale sur 60. La moyenne générale, comme c'est souvent le cas, a été bien plus faible en traduction qu'en commentaire et fait baisser la moyenne globale de l'épreuve : elle est de 8,56/20, bien supérieure il est vrai à celles des années précédentes (4,06 en 2010, 6,81 en 2009, 4,6 en 2008). 2 copies ont zéro. La note la plus haute est 18,5/20. 12 notes sont égales ou supérieures à 10.

Plusieurs candidats font de longues omissions, dues parfois à l'ignorance mais plus souvent à de simples oublis, d'où une perte de points absurde qui peut hélas être décisive à un concours.

Le passage à traduire ne présentait pas de grande difficulté lexicale. On rencontre cependant des ignorances surprenantes, ainsi qu'une difficulté à passer d'une langue à l'autre. Plus que la connaissance du corse, c'est souvent celle du français qui fait défaut — du moins celle de sa forme officielle, attendue ici, que certains ne différencient pas suffisamment du français régional parlé.

L'enseignement bilingue suppose une bonne maîtrise de chacune des deux langues-outils et non leur mélange hasardeux.

RAPPORT DU JURY CONCOURS EXTERNE DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES

2011

EPREUVES D'ADMISSION EPREUVES ORALES D'ENTRETIEN

Rapport jury CRPE mathématiques 2011

Rapport établi par Madame DELVARRE Fabienne, Inspectrice de l'Education Nationale

L'épreuve vise à évaluer :

- les connaissances et compétences du candidat et son aptitude à les mobiliser pour concevoir et organiser une séquence d'enseignement s'inscrivant dans les programmes d'une classe de l'école maternelle ou élémentaire ;
- la capacité du candidat à expliquer et justifier ses choix didactiques et pédagogiques.

L'épreuve comporte deux parties.

L'épreuve est notée sur 20. La première partie est notée sur 12 points, la seconde sur 8 points : coefficient 3.

Première partie : durée de la préparation : trois heures : exposé n'excédant pas vingt minutes suivi de vingt minutes d'entretien.

Seconde partie : en fonction de la discipline choisie.

La première partie consiste pour le candidat, à partir d'un sujet tiré au sort, à préparer une séquence d'enseignement sur une notion ou un contenu inscrit dans les programmes de l'école primaire (maternelle et élémentaire) et à présenter les raisons qui ont présidé aux choix pédagogiques retenus. Elle est suivie d'un entretien avec le jury.

Dans l'exposé, le candidat présente les éléments constituant la séquence : objectifs, contenus, démarches, supports pédagogiques et procédure d'évaluation. L'entretien avec le jury porte sur l'exposé et sur la progression de l'enseignement des mathématiques à l'école primaire.

Les sujets sont fondés sur les programmes de l'école primaire (maternelle et élémentaire). La classe et le cycle pour lesquels la séquence d'enseignement est préparée sont précisés

Eléments d'appréciation :

✓ pour l'exposé mathématique :

- La durée.
- La correction et la qualité de l'expression.
- La présence d'une introduction avec plan annoncé et la capacité à organiser la progression de la notion à étudier.
- La capacité à respecter le plan proposé et à organiser le discours.
- La capacité communicationnelle.
- L'aptitude à se situer dans le métier d'enseignant et à illustrer le propos.
- La capacité à illustrer le propos de façon claire en se servant du tableau à disposition.

✓ pour l'entretien qui suit l'exposé :

- L'aptitude à communiquer, la capacité à réagir et la maîtrise de soi.
- La capacité à cerner les questions posées, y répondre et analyser les situations concrètes.
- La maîtrise des concepts présents dans le questionnement ou dans l'exposé.
- La capacité à se situer par rapport au métier de professeur des écoles (existence de connaissances et d'une réflexion sur l'éducation)
- Une bonne connaissance des programmes 2008 et du Socle Commun ;
- Une bonne connaissance des éléments de la Réforme
- Une bonne connaissance de la Loi d'orientation d'avril 2005
- L'implication et le dynamisme.

Durée de l'exposé

Les candidats ont dans l'ensemble respecté le temps imparti : l'exposé le plus court a duré dix minutes. L'utilisation optimale de ce temps d'exposé permet au candidat de faire une présentation complète de la séquence qu'il a construite et de chaque séance prévue ; il était par des exemples mais ne justifie pas toujours ses choix.

Des candidats ont été invités par le jury à conclure lorsque le temps imparti touchait à sa fin.

Contenu de l'exposé

Introduction : Lors de la présentation de la compétence à travailler, les candidats la resituent correctement dans le niveau et dans le temps (période de l'année choisie) ; ils annoncent le plan de leur progression, le nombre de séances prévues.

La présentation des séances est linéaire ; les situations d'apprentissage sont correctement décrites, les choix didactiques et pédagogiques sont souvent déclinés, mais pas toujours de façon précise. La prise en charge de la difficulté scolaire est souvent abordée mais pas toujours. Le lien avec l'aide personnalisée (travail par anticipation de la notion) n'est jamais abordé. Il ne l'est que dans un but de remédiation.

Le rôle de l'évaluation est pris en compte, surtout pour l'évaluation formative et sommative, mais tous les candidats ne pensent pas forcément à une évaluation diagnostique. Le LPC n'est pas connu de tous les candidats.

Peu de candidats pensent à éclairer leur présentation en se servant du tableau ; ceux qui l'ont fait ont gagné en clarté, en précision.

La plupart du temps, la conclusion de l'exposé permet d'ouvrir sur d'autres compétences ou de faire le lien avec d'autres à travailler dans le cycle.

Conseils aux candidats

Pour répondre aux caractéristiques de l'épreuve il est nécessaire de :

-soigner l'introduction :

- *De présenter la compétence en la situant par rapport aux textes officiels (programmes 2008 mais aussi le Socle Commun) et dans la programmation de cycle.*
- *D'annoncer un plan clair et progressif.*

-respecter le plan annoncé et indiquer les séances de façon claire, en se servant du tableau.

-veiller à une progression équilibrée avec un temps suffisant pour l'entraînement et la phase d'institutionnalisation

-penser aux traces écrites

-conclure en résumant le propos, en ouvrant éventuellement sur la compétence à travailler de façon spiralaire dans les niveaux supérieurs.

-s'exprimer dans un français correct (niveau de langue soutenu de préférence), d'une voix assurée.

Entretien

Cet exercice reste le plus important de l'épreuve puisqu'il permet au candidat d'affiner sa présentation, de justifier ses choix.

Généralement, les candidats manifestent une assez bonne réactivité aux questions qu'ils comprennent et une aptitude à communiquer.

L'entretien a montré que les candidats s'étaient bien préparés à l'épreuve nouvelle. Les connaissances mathématiques sont globalement solides.

Toutefois, en dépit de ces connaissances, certains ont du mal à donner des réponses de bon sens aux questions posées. Les concepts présents ou sous-tendus dans le questionnement ne sont pas toujours bien maîtrisés. On est souvent dans l'énonciation.

Beaucoup de candidats ont les capacités de lier théorie et pratique, et de mettre en relation leurs acquis professionnels avec leur future profession de professeurs des écoles.

La langue française est dans l'ensemble assez bien maîtrisée.

Conseils aux candidats

Il faut rappeler la nécessité

- ↳ D'une préparation sérieuse sur les textes essentiels concernant le fonctionnement de l'école,

- ↳ D'une connaissance approfondie
 - des compétences professionnelles des maîtres ;
 - d'une réflexion préalable sur l'apport que l'expérience professionnelle constitue pour le futur enseignant ;
 - de connaissances solides concernant la vie de l'école, de l'équipe pédagogique (réunions institutionnelles, formation, liens avec les parnts, RASED, accueil de l'élève en situation de handicap).

Il est attendu des candidats qu'ils argumentent leurs réponses, les développent, les illustrent, envisagent la complexité des problèmes soulevés. Il est rappelé aux candidats que les questions du jury ne constituent pas de « piège » mais qu'elles ont pour but de préciser les connaissances des candidats ; il est donc malvenu que certains candidats se braquent et perdent de leur courtoisie, qui, rappelleons-le, doit être de mise.

En outre, on peut conseiller de travailler :

- ♦ l'aspect communicationnel (intonation / débit / force de la voix / dynamisme / conviction / capacité d'écoute...).
- ♦ la qualité et la précision de l'expression orale.

CONCOURS EXTERNE DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES

Enseignement public - Session 2011 - Académie de Corse

Deuxième épreuve orale d'admission

RAPPORT de JURY

Mme Christiane REVEST - Inspectrice de l'Education Nationale

Mr Claude JANEL - Inspecteur de l'Education Nationale

Chaque candidat a été accueilli par les membres du jury qui se sont individuellement présentés à lui. L'organisation générale de l'épreuve a été systématiquement rappelée. La durée de chacune des phases d'exposé ou d'interrogation a été scrupuleusement respectée.

Première partie de l'épreuve : préparation d'une séquence d'enseignement en français

1) Remarques et conseils à propos de l'exposé (20 minutes)

- De manière bienvenue, un certain nombre de candidats est parvenu à se détacher d'une lecture mécanique de leurs notes. Plus fluide, agréable à écouter, l'exposé devenait plus convaincant. Cette aptitude à une communication efficace mérite d'être montrée : elle est au cœur du métier d'enseignant.
- Les candidats ne parviennent pas toujours à dégager une problématique en s'appuyant sur les documents étudiés ; ni à retenir un ou quelques objectifs généraux conséquents d'apprentissage (compétences et/ou connaissances) de la séquence d'enseignement. Les séances proposées ne concourent pas toujours elles-mêmes vers un ou des objectifs généraux ; elles ont parfois tendance à se limiter à une succession d'activités sans cohérence. Ce constat s'accompagne de celui d'une difficulté à faire état des modalités de l'évaluation. Celle-ci est le plus souvent oubliée ou présentée de manière stéréotypée (diagnostique, formative, normative) sans préciser une mise en œuvre concrète, adaptée à l'apprentissage visé. Ce souci de pertinence et de concret mérite de s'appliquer encore à la justification des démarches didactiques et pédagogiques et des situations spécifiques mises en œuvre en faveur des élèves les plus fragiles. Une conclusion intégrera de manière naturelle des modalités simples et précises d'évaluation. Cette conclusion doit constituer le « point d'orgue » de l'argumentaire.
- Le temps imparti à l'exposé peut être mieux utilisé.
- La référence au socle commun des connaissances et des compétences mérite d'être plus affirmée.

2) L'entretien (20 minutes)

- De façon judicieuse, les candidats ont recours à l'expérience acquise au cours de stages en responsabilité. Cela constitue effectivement un appui pertinent autant qu'une possibilité concrète de mieux se projeter dans le métier d'enseignant.

- Les théoriciens de l'éducation semblent peu connus. Les références proposées sont, le plus souvent, plutôt anciennes et les théories de l'apprentissage ignorées au delà de leur simple désignation (behaviorisme, socio constructivisme, ..). Il est conseillé de ne citer que des références maîtrisées, c'est-à-dire qui supportent un développement éventuellement demandé par les interrogateurs. De la même manière, les concepts « d'évaluation » et de « pédagogie différenciée » sont cités par des candidats sans être sous-tendus par des éléments précis. Certes cette maîtrise n'est pas attendue par le jury ; mais un enseignant ne doit pas chercher à faire illusion. Les candidats montreront leur capacité à mobiliser les connaissances et les compétences spécifiques au domaine de l'enseignement du français ainsi qu'à organiser une succession de séances en lien étroit avec les programmes, quel que soit le niveau de classe indiqué. L'argumentation développée doit se caractériser par un appui sur la connaissance des programmes et par une justification claire des options retenues.
- Si le fonctionnement de l'école fait référence à des éléments exacts autant que concrets (projet d'école, cycles, évaluations, socle commun), son évolution n'est pas véritablement perçue. De façon plus précise, les éléments de la réforme de l'école primaire ne sont pas connus de tous les candidats.
- De manière générale, la préparation de cette première partie de l'épreuve peut être optimisée en usant d'un langage élaboré : registre de langue, vocabulaire précis et évitement d'erreurs syntaxiques grossières.
- Les membres du jury sont sensibles à la proposition de réponses directement liées aux questions posées.

Seconde partie de l'épreuve : Interrogation sur la compétence « Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique »

1) Remarques et conseils à propos de l'exposé (10 minutes)

- Semblables à ceux donnés à propos de la première partie consacrée au Français, ils s'imposent : les candidats doivent s'efforcer à un exposé fluide, qui se détache d'une lecture mécanique. La thématique générale des documents doit être explicitée et analysée et le temps imparti à l'exposé peut être mieux maîtrisé.
- Les références institutionnelles sont indispensables. Au sein de l'école, l'enseignant est, en effet, le garant du vivre ensemble républicain. Il doit connaître ses fondements et y recourir de manière simple et adaptée : la déclaration des droits de l'homme et du citoyen et le droit à l'éducation ; la laïcité et les principes qui régissent l'école ; les grandes dates fondatrices du cadre de l'Education Nationale (Les lois "Jules Ferry", la prolongation de la scolarité à 14 ans puis à 16 ans ; les dernières lois de programmation...). Des points fondamentaux du règlement scolaire seront également connus : ceux qui portent sur la responsabilité et sur les missions du Professeur des Ecoles, sur l'organisation des conseils de maîtres et d'école, sur les agréments des intervenants extérieurs, sur les sorties scolaires. Au delà, le candidat doit montrer une capacité à se situer dans le cadre institutionnel pour réagir de manière proportionnée et réfléchie à une situation proposée.

2) L'entretien (10 minutes)

- De manière générale, la maîtrise de l'expression reste importante. Une prestation de bon niveau bénéficiera de réparties concises, claires et argumentées.
- Le candidat gagne à soigner sa présentation des obligations et des responsabilités des enseignants. En effet, les références entendues par les membres du jury se limitent trop souvent à des aspects techniques : le respect des programmes, l'évaluation ou la communication avec les familles. Les membres du jury apprécient

qu'il soit fait aussi mention, à bon escient, aux valeurs républicaines qui fondent l'École. Les références institutionnelles et réglementaires doivent donc résolument nourrir la réflexion du candidat. Le dialogue montrera son aptitude à éviter autant les réponses rigides qu'une sincérité d'humeur irresponsable et inadmissible pour un fonctionnaire.

Montrer suffisamment de clairvoyance pour garantir le vivre ensemble institutionnel reste enfin à privilégier.

Langue vivante

Corse

Rapport établi par Messieurs ARRIGHI Jean-Marie, IA/IPR LCC et FRASSATI Michel, Inspecteur de l'Education Nationale

Epreuve orale d'admission

Elle consiste en un entretien avec le jury à partir d'un document sonore ou écrit authentique en langue régionale, relatif à la culture ou à la langue concernée.

Durée totale de l'épreuve : une heure (préparation : trente minutes ; entretien : trente minutes). Coefficient : 2.

L'épreuve a été évaluée à partir des critères suivants :

Le commentaire :

Qualité de l'exposé (annonce du plan et mise en exergue du fil conducteur), esprit d'analyse et de synthèse ;

Compréhension du document sonore ;

Raisonnement étayé par des références à des personnages ou à des faits précis du document.

La qualité de la langue employée :

Aux plans phonologique et morphologique ;

Au plan lexical (richesse du vocabulaire, mots de liaison employés à bon escient, absence de répétitions rapprochées, absence d'hésitations...).

La présentation, l'élocution et l'attitude générale du candidat.

Les sujets proposés sont, comme les années précédentes, des documents sonores, consistant en des enregistrements de locuteurs authentiques, relatifs à des faits culturels, patrimoniaux ou historiques.

Les huit candidats admissibles au concours spécial étaient présents. Ils ont passé l'épreuve orale de langue corse dans des conditions satisfaisantes.

La moyenne générale est de 13,37 (rappel 2010 : 14,25, avec 14 candidats admissibles il est vrai).

La note la plus haute est de 18/20 (2 candidates) ; la plus basse est de 05/20.

2 notes sont inférieures à 10/20 ; 3 notes se situent entre 10/20 et 15/20 ; 3 notes sont supérieures à 15/20.

Deux ou trois candidats, selon le cas, ont été interrogés sur le même sujet, ce qui a engendré une approche comparative de grand intérêt pour le jury.

Les sujets proposés étaient des enregistrements de locuteurs authentiques, portant sur des faits quotidiens (travaux liés au pastoralisme), sur la découverte d'un village de l'intérieur (en l'occurrence Bastelica) ou sur des découvertes archéologiques (« A donna di Bonifaziu »).

Les candidats doivent avant tout démontrer des capacités avérées à l'oral : bonne compréhension et expression aisée et correcte. Ils doivent également être capables d'assurer une présentation cohérente du support proposé. Leur exposé doit être susceptible d'élargir le débat et de le prolonger par des questionnements émergents et non constituer un simple prétexte pour étaler des connaissances apprises par cœur.

Dans ce contexte, certains exposés se limitant à 3 ou 4 minutes ne sauraient suffire. Par contre, des présentations avoisinant la dizaine de minutes (7 à 9 minutes pour les plus denses) permettent de contextualiser réellement le document, d'en restituer judicieusement le contenu, voire de prolonger les problématiques qu'il développe.

Il semble par ailleurs indispensable que des candidats se destinant à l'enseignement bilingue fassent état d'une connaissance minimale, mais claire et soutenue, des principaux textes (nationaux et académiques) qui le régissent, de ses objectifs et des modalités organisationnelles de sa mise en application.

D'autre part, l'évaluation a porté pour chaque candidat sur la pertinence de l'organisation du commentaire, sur les aspects culturels mis en avant, sur la qualité de la langue orale et sur l'aisance dans la présentation. Si les meilleures prestations présentaient à des degrés divers ces caractéristiques, d'autres péchaient par la brièveté des exposés liminaires et des réponses apportées à la commission.

Si l'on note des exposés majoritairement bien structurés (avec de bonnes annonces de plans), on doit déplorer que des points importants de la culture et des faits ou personnages historiques renommés soient ignorés ou mal connus.

Sans attendre pourtant des candidats des connaissances encyclopédiques, ceux-ci doivent posséder un minimum d'éléments basiques, relatifs à l'histoire ou à la géographie de l'île, à la localisation des sites archéologiques les plus célèbres, aux principaux dialectes et parlers insulaires (au-delà de la seule partition binaire et bien souvent erronée entre *supranacciu* et *suttanacciu*), à l'origine et à l'évolution de la langue, à la littérature qu'elle a engendré, à la situation de la Corse dans l'ensemble roman et méditerranéen...

Dans des cas heureusement limités, les compétences langagières et linguistiques se révèlent sommaires. La candidate ayant obtenu la note la plus faible faisait état d'insuffisances manifestes, ne lui permettant pas pour l'heure de se destiner à l'enseignement bilingue.

Concrètement, les erreurs les plus récurrentes se situent dans le domaine phonologique (mutations consonantiques : *inter[w]ista*, *hè [v]atta*, *hà [z]empre...* ; place de l'accent tonique : *faciùle/facile*, *neuliticu...*). Des réalisations caractéristiques comme la *svucalatura* (mutation vocalique) ne sont pas fondamentalement appréhendées. Des mélanges avec l'espagnol et surtout l'italien sont sporadiquement relevés (*si fà, e macchina...*). Certaines conjugaisons peuvent être calquées sur le français (*prifirava*, *hà cuntribbuatu...*). Une confusion existe d'autre part entre le substantif en *-mentu* et l'adverbe en *-mente/i* (*documente, arrigistramente...* mais *veramentu*).

On trouve également des fautes relativement graves dans le domaine de la syntaxe ou dans les accords, alors que les candidats les moins performants présentent un bagage lexical plutôt faible.

En conclusion, le jury se montre qualitativement satisfait des intéressantes compétences démontrées par la majorité des candidats.

Notons au passage la présence d'un nombre non négligeable de postulants issus des études corses. Ce point constitue à n'en point douter un élément largement positif pour l'avenir de l'enseignement bilingue dans le 1^{er} degré, en pleine progression.

Il semble désormais acquis que ceux et celles qui ont choisi de se présenter au concours spécial prennent désormais la précaution de bien évaluer leurs compétences. Cela se vérifie d'année en année et peu nombreux sont désormais ceux qui choisissent ce concours par opportunité, au risque de s'y fourvoyer. Cette donnée majeure explique en partie le faible nombre de candidats à cette dernière session. Remarquons tout de même que les sept postes ont pu être pourvus cette année, malgré le faible nombre de postulants et *a fortiori* le petit nombre d'admissibles.